



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4100465

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 28/05/2024 14H33 C:000008 I:29531
V/REF : 944780
V/Email reçu le Mardi 28/05/2024 a 14H33

SEMCODA
AGENCE OYONNAX
188, RUE ANATOLE FRANCE
C.S.30595
01111 OYONNAX CEDEX

V/REF.IMM. 10
IMMEUBLE : LA PLAINE - 00010
RUE N.NIEMEN / COURS DE VERDUN
RUE DONIER / RUE BEAUMARCHAIS
01100 OYONNAX

Feillens, le 17 Octobre 2024

Référence Marché: M_230509003-1

LOCALISATION : 21 RUE NORMANDIE NIEMEN - OYONNAX - LOGEMENT SUR PASS 3002 - RDC
MOTIF : INTERVENIR POUR REMPLACEMENT BUTOIR DE PORTE DANS LA CUISINE ET SALLE DE
BAIN (X3 CHANGEMENT DES SOLS)
REPLACEMENT PORTE DE LA CHAMBRE 1
REPLACEMENT VERROU DE SURETE DANS LA CAVE 300
REPLACEMENT BEQUILLE DANS TOUT LE LOGEMENT (X7)
AJUSTAGE DE LA PORTE DE PLACARD DE CHAMBRE 2
REPLACEMENT D'UN ENROULEUR DE SANGLE CUISINE
DEPOSER CYLINDRE DE PORTE AU BUREAU DE LA PLAINE
DEPOSE ETAGERE SALLE DE BAIN
REPLACEMENT OCCULUS DANS LE SEJOUR
MS00020 X 3 - MS00006 - MS00038 - MS00019 X 7 - MS00021 - MS00067
MS00036 - MS00009 - MS00008

Donneur d'ordre : M. L COMTET

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 3 JUIN 2024 A 16H00
PRISE DE COTE PORTE ALVEOLAIRE, OCCULUS SEJOUR
PREVOIR NOUVELLE INTERVENTION

LE 16 JUILLET 2024 A 09H30
REPLACEMENT BEQUILLES DOUBLES SUR TOUTES LES PORTES DU LOGEMENT
REPLACEMENT PORTE INTERIEURE CHAMBRE 1
REPLACEMENT OCCULUS PORTE SEJOUR
POSE D'UN VERROU SUR PORTE DE CAVE
REGLAGE FACADE COULISSANTE CHAMBRE 2
DEPOSE DES ETAGERES DANS LA SALLE DE BAIN
PREVOIR NOUVELLE INTERVENTION

OBSERVATIONS : SANS RETOUR DE VOTRE PART, NOUS CLOTURONS LA DEMANDE SANS LE



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4100465

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

REPLACEMENT DES BUTEES DE PORTE

GI LGESTION Email envoyé le 05/09/24 a 08H00 M. M. JULIANI

GI LGESTION Email envoyé le 28/08/24 a 15H05 M. L COMTET

BONJOUR, SUITE A MES DEMANDES PRECEDENTES, JE N'AI PAS EU DE RETOUR
NOUS DEVONS POSER LES BUTEES DE PORTE MAIS LE SOL N'ETAIT PAS ENCORE
POSÉ LORS DE L'INTERVENTION DE NOTRE TECHNICIEN LE 16/07. POURRIEZ-VOUS
ME DIRE SI LES SOLS SONT FAITS ET SI LE LOGEMENT EST RELOUÉ NOUS
TRANSMETTRE LES COORDONNÉES DU LOCATAIRE ? MERCI.

GI LGESTION Email envoyé le 05/08/24 a 17H38 M. L COMTET

GI LGESTION Email envoyé le 22/07/24 a 17H34 M. L COMTET

BONJOUR

SUITE A NOTRE INTERVENTION DU 16 JUILLET IL NOUS RESTE LES BUTEES DE
PORTE A REMPLACER CAR LE SOL N'ETAIT PAS FINI. POURRIEZ-VOUS NOUS
INDIQUER LA DATE DE FIN DES TRAVAUX POUR LE SOL QUE LE TECHNICIEN
PUISSE REPASSER ? MERCI D'AVANCE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement	1	91,44	91,44
1,00	MS00006-Rempl.Porte pré-peinte éq.ss enc	2	202,26	202,26
1,00	MS00008-Rempl.occulus seul yc ttes suj.	2	30,33	30,33
7,00	MS00019-Rempl.Béquille mét.chromé carr7m	2	15,16	106,12
1,00	H(s) Menuisier	3	49,54	49,54
1,00	MS00023-Reglage porte coulissante	3	50,56	50,56
1,00	MS00038-Rempl.Verrou sureté caves 3 clés	3	30,33	30,33
TOTAL H.T.				560,58
T.V.A. a 10,00%				56,05
TOTAL T.T.C.En EURO				616,63

Valeur en votre reglement au 30 Novembre 2024



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4100465

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN



Bon de Commande

N° : 944780 du 28/05/2024

P-MUT

SEMCODA

AGENCE D'OYONNAX

188, rue Anatole France

CS 30595

01117 OYONNAX CEDEX

Tel:04.74.73.06.78

SERVIMO BOURGOGNE SAS

550 ROUTE DE TERNANT

01570 FEILLENS

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 544126-FS2497

Téléphone : 03.85.20.30.60

Mail: jura@servimo.fr

Lieu d'intervention

21 RUE NORMANDIE NIEMEN

01100 OYONNAX

Référence de la Demande

N°: du

MUTTBAPP Mutations Travaux batis Partie privat.

4

00010-00005-00003-00002 H / Type 3

Etage : RDC

01-EE-2212-TRA-61563100

Marché : M - 230509003-1

Délai

Date limite exécution : 12/06/2024

Observations

Loc sort: ALAMI / Loc entr:LV MUT du 01/05/24

LOGEMENT SUR PASS

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00020 Butoir caoutchouc à fixation invisible y compris toutes sujétions Dans cuisine, SDB attention, changement des sols	3,00	50,81	152,43	15,24	167,67
MS00006 Porte pré-peinte chambre1 équipée paumelles, serrure, béquillage, sans encadrement et toutes sujétions	1,00	203,22	203,22	20,32	223,54
MS00038 Verrou de sûreté type porte de cave 3 clés sur cylindre à profil européen, y compris toutes sujétions cave n° 300	1,00	30,48	30,48	3,05	33,53
MS00019 Béquille métal chromé carré de 7 mm y compris toutes sujétions Dans tout logement	7,00	15,24	106,68	10,67	117,35
MS00021 Ajustage de porte intérieure, porte placard ou palière compris ajustage de la gâche, graissage des gonds et resserrage des garnitures de béquillage, y compris toutes sujétions Placard chambre 2	1,00	40,64	40,64	4,06	44,70
MS00067 Remplacement d'un enrouleur de sangle cuisine y compris toutes sujétions	1,00	81,29	81,29	8,13	89,42
MS00036 Cylindre/ demi cylindre européen 30x30	1,00	50,81	50,81	5,08	55,89

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE D'OYONNAX

EDN5



Bon de Commande

N° : 944780 du 28/05/2024

P-MUT

SEMCODA

AGENCE D'OYONNAX

188, rue Anatole France

CS 30595

01117 OYONNAX CEDEX

Tel:04.74.73.06.78

5 goupilles double entrée ou à bouton toutes dimensions, y compris toutes sujétions à déposer au bureau de la plaine						
MS00009	Dépose étagères SDB	1,00	30,48	30,48	3,05	33,53
MS00008	Remplacement occulus seul et toutes sujétions Séjour	1,00	30,48	30,48	3,05	33,53
Total H.T.						726,51
Total TVA						72,65
Total TTC						799,16

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par COMTET LAURENT le 28/05/2024

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Le Responsable
Nom et Signature

La Responsable d'Agence

Virginie RONZON

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE D'OYONNAX



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE D'OYONNAX 188, rue Anatole France CS 30595 01117 OYONNAX CEDEX**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **21 RUE NORMANDIE NIEMEN 01100 OYONNAX**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **OYONNAX**

le **28/05/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 944780